

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 avril 2017

**5<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2017-4-5-2**

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

Action Territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019  
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS  
PREMIERE PROGRAMMATION 2017**

Résumé : Il est proposé d'approuver la première programmation pour l'année 2017 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.

6 projets sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 286 539 € réparties de la façon suivante :

- CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche : 4 320 € pour 1 projet ;
- CTV Colmar Fecht et Ried : 10 605 € pour 1 projet ;
- CTV Thur Doller : 66 695 € pour 2 projets ;
- CTV de la Région Mulhousienne : 96 244 € pour 1 projet ;
- CTV du Sundgau : 108 675 € pour 1 projet.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions des 27 mai 2016, 20 janvier 2017, 24 février 2017 et 31 mars 2017.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (rapport n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (rapport n°CG-2015-2-5-1).

Les projets qui vous sont soumis ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires, chargée de vérifier la conformité des dossiers présentés et réunie respectivement les 27 mai 2016, 20 janvier 2017, 24 février 2017 et 31 mars 2017.

Le montant des aides à allouer pour cette 1<sup>ère</sup> programmation de 6 projets structurants au titre de l'exercice 2017 s'élève ainsi à 286 539 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

#### **Contrat de Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>51-1 Etude de faisabilité – Centre National de Création Musicale</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes du Val d'Argent
Localisation :	SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Numéro d'opération :	CTV00728
Montant du projet :	21 600 € TTC
Montant subventionnable :	21 600 € TTC
Taux :	20 %
Subvention :	<b>4 320 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K811, imputation 65-311-65734-35381-006 AE2013

#### **Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>44-6 Modernisation de la déchetterie</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de la Vallée de Munster
Localisation :	MUNSTER
Numéro d'opération :	CTV01827
Montant du projet :	53 025 € HT
Montant subventionnable :	53 025 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	<b>10 605 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-731-204142-35421-006 AP2015

### **Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller**

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>31-1 Aide au fonctionnement de la médiathèque de bassin de vie de CERNAY - 2015</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de THANN-CERNAY
Localisation :	CERNAY
Numéro d'opération :	CTV02996
Montant du projet :	282 853 € TTC
Montant subventionnable :	271 299 € TTC
Taux :	15%
Subvention :	<b>40 695 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 65-313-65734-35681-006 AE2013

Projet :	<b>32-12 Intervention patrimoniale pour la valorisation du site de l'Engelbourg (Phase 2)</b>
Maître d'ouvrage :	THANN
Localisation :	THANN
Numéro d'opération :	CTV02165
Montant du projet :	130 000 € HT
Montant subventionnable :	130 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	<b>26 000 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 204-312-204142-35621-006 AP2015

### **Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>12-5 Création d'un pôle culture et sport</b>
Maître d'ouvrage :	Commune de MORSCHWILLER-LE-BAS
Localisation :	MORSCHWILLER-LE-BAS
Numéro d'opération :	CTV00604
Montant du projet :	320 814 € HT
Montant subventionnable :	320 814 € HT
Taux :	30%
Subvention :	<b>96 244 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-33-204142-35721-006 AP2013

### Contrat de Territoire de Vie du Sundgau

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>122-9 Construction d'un nouveau centre aquatique à TAGOLSHEIM - Phase 2 : Réhabilitation du bassin "Tournesol" en piscine extérieure</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes Sundgau
Localisation :	TAGOLSHEIM
Numéro d'opération :	CTV01968
Montant du projet :	1 727 000 € HT
Montant subventionnable :	1 086 750 € HT
Taux :	10 %
Subvention :	<b>108 675 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K217, imputation 204-32-204142-35921-006 AP2015

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette 1<sup>ère</sup> programmation 2017 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 286 539 €, telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN